

**PROCÈS-VERBAL DE LA 22^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA
COOPÉRATIVE COLLÉGIALE ET UNIVERSITAIRE DE L'OUTAOUAIS, TENUE LE
19 AVRIL 2023 à 17 h PAR VIDÉOCONFÉRENCE**

La liste des membres présents et des personnes invitées constitue l'annexe **22-AGA-22** à la copie originale du présent procès-verbal.

NOTE : les personnes dont la qualité de membre n'a pu être établie n'ont pas eu droit de vote.

22.AGA-22.01 OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le Président de la Coopérative collégiale et universitaire de l'Outaouais, François Hastir, souhaite la bienvenue à l'assemblée, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 17h05.

**22.AGA-22.02 NOMINATION D'UN/E PRÉSIDENT/E ET D'UN/E
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

22.AGA-22.02.01

Il est proposé par : Jean-Emmanuel Bouchard
Appuyé par : Martin St-Jean

De nommer François Hastir à titre de président et Lise Guillemette à titre de secrétaire de l'assemblée générale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DROIT DE PAROLE DES NON-MEMBRES

22.AGA-22.02.02

Il est proposé par : Jean-Emmanuel Bouchard
Appuyé par : Martin St-Jean

Que les deux invités non-membre aient droit de parole durant la présente assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**22.AGA-22.03 LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE
DU JOUR**

22.AGA-22.03.01

Il est proposé par : Martin St-Jean
Appuyé par : Jean-Emmanuel Bouchard

D'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
4. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la 21^e assemblée générale annuelle
5. Étude du rapport d'activité
 - A) Mot du président
 - B) Mot du directeur général
 - C) Présentation des états financiers au 31 mai 2022
6. Affectation des trop-perçus ou excédents à la réserve
7. Nomination d'un auditeur comptable pour l'année 2022-2023
8. Élection des administrateurs
9. Vœux de l'assemblée
10. Période de questions (sur les sujets relevant de la compétence de l'assemblée)
11. Clôture de l'assemblée

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

22.AGA-22.04 LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA 21^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le procès-verbal de la 21^e assemblée est projeté à l'écran afin de permettre aux membres présents d'en faire la lecture.

Puisqu'il n'y a pas de question ou de modification;

22.AGA-22.04.01

Il est proposé par : Jean-Emmanuel Bouchard
Appuyé par : François Hastir

D'adopter le procès-verbal de la 21^e assemblée générale annuelle.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

François Hastir indique que les personnes qui proposent et appuient cette résolution n'avaient pas besoin d'être présentes à l'assemblée. Leur implication à cette résolution est seulement pour certifier que la résolution a été adoptée dans les règles par l'assemblée.

22.AGA-22.05 RAPPORT D'ACTIVITÉ

A) Mot du président

François Hastir fait un résumé de son rapport.

Il indique que les dernières années ont été difficiles. Le retour des activités suite à la Covid n'est pas simple. La coopérative se dirige vers un retour vers l'équilibre budgétaire. La rentabilité pourra être atteinte dans deux ou trois ans.

Il remercie les employés de la coopérative et les administrateurs pour tout le travail accompli à travers cette situation difficile de redressement de la coopérative.

B) Mot de la direction générale

La directrice générale de cette période, Lise Guillemette, remercie les membres du conseil d'administration et les employés pour tous les efforts faits en cette année de changements; augmentation des ventes des écoles externes, contrôle serré des dépenses, fermeture de la librairie de La Cité, renouvellement du contrat avec l'UQO, défis de pénurie de main d'œuvre, fermeture de Copie conforme et de deux cafétérias, révision de plusieurs politiques, offre de Dialogue – programme de télémédecine, recherches de subventions. Elle fait aussi un résumé du bilan social.

C) Présentation des états financiers

La comptable, Lise Guillemette présente les états financiers 2021-2022. Au bénéfice des membres, les états financiers se retrouvent dans le rapport annuel.

Les membres sont invités à questionner et commenter la présentation. Aucune question n'est posée.

François Hastir indique que l'AGA n'a pas à adopter les états financiers. L'adoption a été faite par le conseil d'administration.

22.AGA-22.05.01

Il est proposé par : Jean-Emmanuel Bouchard
Appuyé par : Martin St-Jean

D'adopter le rapport annuel 2021-2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**22.AGA-22.06 AFFECTATION DES TROP-PERÇUS OU DES
EXCÉDENTS À LA RÉSERVE**

22.AGA-22.06.01

Il est proposé par : Martin St-Jean
Appuyé par : Jean-Emmanuel Bouchard

De verser la perte de 307 460\$ à la réserve générale. Celle-ci sera donc en négatif de 1 449 788\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**22.AGA-22.07 NOMINATION D'UN AUDITEUR COMPTABLE POUR
L'ANNÉE 2023-2024**

22.AGA-22.07.01

Il est proposé par : Jean-Emmanuel Bouchard
Appuyé par : Martin St-Jean

De retenir les services d'audit comptable de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, selon la recommandation du conseil d'administration.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

22.AGA-22.08 ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Le président, François Hastir, fait la lecture des 5 postes à combler. Il indique que les postes ont été affichés sur les réseaux sociaux, le site de la coopérative, dans les librairies et que des approches ont été faites auprès de candidats potentiels.

22.AGA-22.08.01

Il est proposé par : Jean-Emmanuel Bouchard
Appuyé par : Martin St-Jean

De nommer François Hastir, président d'élection, Lise Guillemette, secrétaire d'élection, Geneviève Ducharme et Louis-Rodrigue Lauzer, scrutateurs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le conseil d'administration de la Coopérative collégiale et universitaire de l'Outaouais est formé de sept administrateurs et administratrices appartenant à différents groupes selon l'institution d'enseignement.

Liste du conseil d'administration actuel :

- 1 Groupe membre étudiant UQO : François Hastir
- 2 Groupe membre étudiant Cégep de l'Outaouais : vacant, aucune candidature reçue
- 3 Groupe membre étudiant La Cité : vacant, aucune candidature reçue
- 4 Groupe membre employé UQO : Raef Gouiaa, en élection
5. Groupe membre employé Cégep : Martin St-Jean
6. Groupe membre employé La Cité : Isabelle Tremblay, vacant, aucune candidature reçue
7. Groupe membre (externe) : Moncif Ennougouai, en élection

Deux candidatures ont été reçues :

Groupe 4 : Raef Gouiaa

Groupe 7 : Jean-Emmanuel Bouchard

François Hastir félicite les deux nouveaux membres et précise qu'il reste des postes à combler. Le mandat de pourvoir ces postes reviendra au conseil d'administration.

Il informe aussi l'assemblée que l'adoption des nouveaux règlements de la coopérative est repoussée à la prochaine assemblée générale annuelle.

22.AGA-22.09 VŒUX DE L'ASSEMBLÉE

Aucun point n'est soulevé par l'assemblée.

22.AGA-22.10 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée par l'assemblée.

22.AGA-22.11 CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, l'assemblée est déclarée close à 17h29.

Le président offre ses félicitations aux membres élus et remercie les participants à l'assemblée.

François Hastir
Président

Raef Gouiaa
Secrétaire-trésorier

Annexe A :

Présences

François Hastir, membre

Lise Guillemette, membre

Jean-Emmanuel Bouchard, membre

Martin St-Jean, membre

Geneviève Ducharme, non-membre

Louis-Rodrigue Lauzer, non-membre